30 mai 2022 -10:10

Enabel et Flanders Investment & Trade s'associent pour un projet de mobilité au Sénégal

Bruxelles, 30 mai 2022 - Flanders Investment & Trade (FIT) et l'agence de développement belge Enabel ont signé, le mercredi dernier, un accord de coopération dans le cadre du "Projet pilote pour la mobilité entrepreneuriale", un projet de mobilité d'entreprises qu'Enabel lance au Sénégal et en Belgique.

Enabel a lancé un projet pilote en octobre 2021 pour stimuler les échanges économiques entre le Sénégal et la Belgique. Les petits et micro-entrepreneurs belges sont encouragés à établir des partenariats avec des entreprise sénégalaises. Soixante petites et micro-entreprises sénégalaises ont la possibilité d'effectuer un parcours d'apprentissage leur permettant de travailler dans des entreprises belges similaires et de développer des partenariats économiques en Belgique.

« Le rôle de la FIT est d'identifier et d'informer les entreprises flamandes et de soutenir Enabel dans un processus de jumelage réussi entre une entreprise flamande et une entreprise sénégalaise », explique Claire Tillekaerts, PDG de Flanders Investment & Trade. *« L'échange d'idées commerciales et de réseaux renforce l'internationalisation des entreprises flamandes participantes et favorise les liens économiques entre la Flandre et le Sénégal, qui figure déjà parmi le top 5 des principaux pays d'exportation de la Flandre en Afrique. »*

« Nous pensons que la mobilité de main-d'œuvre et d'entreprises peut avoir un impact positif sur le développement des pays d'Europe et d'Afrique, tant dans le pays d'arrivée que dans le pays d'origine »,

explique Jean Van Wetter, directeur général d'Enabel. *« La mobilité de main-d'œuvre est une histoire positive, lorsqu'elle est correctement encadrée et que les gens sont soutenus. Elle permet le transfert de connaissances et de compétences, contribue à combler les lacunes du marché du travail et stimule les échanges économiques entre les pays. »*

Le projet au Sénégal est financé par l'Union européenne par le biais du Centre international pour la politique migratoire (ICMPD), l'Office des Etrangers et le ministère de l'Intérieur de la Belgique. Il court jusqu'au début de l'année 2024. La signature de cet accord de coopération est la première manifestation concrète de l'accord de partenariat signé entre Enabel et FIT le 28 septembre 2020. Enabel coopère au niveau wallon et bruxellois avec l'AWEX et Hub.Brussels.

> "La mobilité entrepreneuriale est une histoire positive, lorsqu'elle est correctement encadrée et que les gens sont soutenus. Elle permet le transfert de connaissances et de compétences, contribue à combler les lacunes du marché du travail et stimule les échanges économiques entre les pays."

Jean Van Wetter
directeur général d'Enabel

Enabel
Rue Haute 147
1000 Bruxelles
Belgique
https://www.enabel.be

Delphine Van Durme
Personne de contact
+32 478 16 02 83
+32 2 505 37 00
delphine.vandurme@enabel.be

© 2022 - news.belgium.be